

Protocole pHARe circonscription de Rouen Centre



Suspicion de harcèlement

Réaliser des entretiens avec tous les élèves concernés pour définir la situation, **communiquer** avec les familles concernées, **communiquer** avec l'équipe et le périscolaire

Utiliser la **grille de signaux faibles** pour déterminer la nature de la situation.

Si harcèlement à caractère **sexuel** : contacter immédiatement l'AS et l'infirmière scolaire

Dans les 12 à 48h

Dans les jours qui suivent

Dans les 2 semaines

Dans les 2 semaines, suivi sur 6 à 8 semaines

Absence de signaux faibles = gérer l'apaisement

Action **pédagogique** au niveau de la classe, du cycle, de l'école

Organiser un **suivi** ponctuel des élèves concernés

Si doute, contacter l'équipe ressource de circonscription :

- A.S Allain-Nouvel, CPC
- Cyril Dumont, ERUN
- Thérèse, Auzou-Caillemet, RASED
- M.P Noblet, coordonnatrice REP
- C. Cahard, directeur

Présence de signaux faibles ou forts = situation avérée

Communiquer avec les familles concernées

Informez l'IEN

Communiquer avec les PE, le RASED

Rédiger un fait établissement niveau 2 ou 3

Définir un plan d'action*

Suivi régulier des élèves
Communication avec les familles concernées

Si Cyber harcèlement : protocole + 3018

* Partenaires possibles : EMS / Police et Justice / Mairie